

Réf: Dossier N° : 49573

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « AMLETH »**

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAU Imm les Harmonies, 04 BP 225
ABIDJAN 04**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AMLETH » .

Objet: Le conseil et le lobbying ; les négociations, transactions et solutions de litiges à caractère fiscal et douanier ; la prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises, créées ou à créer, par tous moyens ; agir directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement de société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet. Et d'une façon générale, toutes opérations immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - PLATEAU Imm les Harmonies, 04 BP 225
ABIDJAN 04**

GERANT: Monsieur YONAN THEODORE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12478 du 14/05/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11551 du 14/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

